



SOMMAIRE

1. Gestion post - moisson des trèfles sous couvert
2. Fertiliser à partir des légumineuses sous couvert
3. Résultat de l'essai variétés orge d'hiver
4. Colza d'hiver, essai variétés

Le clin d'œil météo

Au jour de Saint-Ignace, moissonne quelque temps qu'il fasse.

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Gestion post-moisson des trèfles sous couvert de céréales

C'est l'année des trèfles semés sous couvert de céréales, comme le montre la photo ci-contre.



Semis de trèfle blanc à 3kg/ha chez Romain Courtin à Belleuse (80)

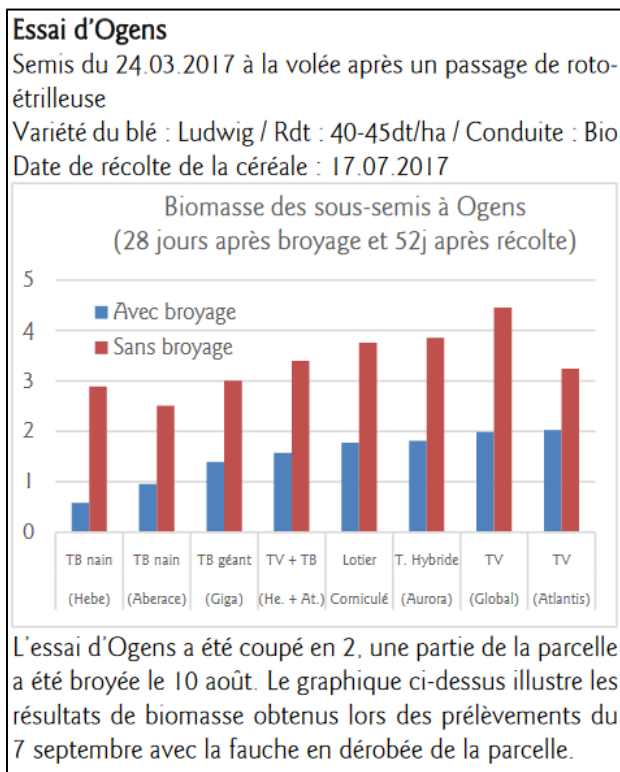
La douceur et l'humidité constante depuis leur semis leur ont permis de se développer sans que les limaces les dévorent complètement. Dans certaines parcelles, il s'en fallait de peu pour que le trèfle arrive au niveau de l'épi comme en 2016 ou 2017.

Comment gérer au mieux le trèfle après la moisson ? Le trèfle va continuer sa pousse active grâce à la lumière retrouvée. Sa production dépendra des températures qu'il pourra accumuler jusqu'à l'entrée de l'hiver. Il n'est pas rare d'atteindre des tonnages de 4 à 6 t/ha de MS en limon profond et en conditions favorables. A raison de 30 U/t d'azote, la production d'azote stockée sur pied varie de 120 à 180U/ha. Dans certains cas, un broyage du trèfle est effectué sitôt la moisson pour plusieurs raisons :

- La parcelle est plus ou moins peuplée d'adventices qu'il faut contrôler.
- Les chaumes de céréales peuvent avoir été coupés haut et c'est l'occasion d'homogénéiser la parcelle. Rabattre les chaumes à 6/8 cm (hauteur d'un paquet de cigarette) sans détériorer le jeune trèfle, c'est aussi faciliter la chasse des rapaces contre les mulots souvent préjudiciables en légume de plein champs.

Mais attention à ne pas multiplier les fauches sous prétexte de lutter contre les vivaces. A ce titre, les travaux menés par Agro-Transfert dans le projet « Agri Bio » nous démontrent que la fauche des chardons dans une inter-culture de trèfle n'est pas efficace

pour les affaiblir ! Une expérimentation menée par les Suisses à Ogens nous enseigne que le fait de faucher le trèfle ne serait-ce qu'une fois, est dommageable sur sa production en interculture courte. Si le trèfle est maintenu jusqu'en fin d'hiver, l'incidence du broyage est à relativiser.



Suivi à la Neuville sur Oudeuil (Oise)

Semis de trèfle blanc du 5.04.2014 sous couvert de grand épeautre. L'objectif est d'apprécier l'efficacité du broyage pour la gestion des chardons. Récolte céréale fin juillet.

Biomasse des trèfles blancs le 14 novembre 2014

Modalité 1 broyage après récolte = 2.25 T. MS/ha



Présence d'éteules et de quelques matricaires.

Trèfle plus haut

Modalité 3 broyages après récolte = 2.03 T. MS/ha

Trèfle plus court mais plus dense et homogène



Alain LECAT

2. Fertiliser une orge d'hiver à partir des légumineuses

Les trèfles sous couvert de céréales prouvent une nouvelle fois encore, l'intérêt de cette technique pour fertiliser les cultures suivantes à bon escient. L'implantation des légumineuses sous couvert d'un blé est rapprochée d'un semis de féverole en inter-culture et d'un témoin. La suite de l'essai a donc permis de récolter un escourgeon fertilisé uniquement à partir des couverts végétaux. Les résultats sont sans appel comme le montre le tableau ci-dessous avec des rendements conséquents en fonction des modalités testées. CQFD.

Essai orge d'hiver x interculture légumineuses - Rubempré (80)

Modalités		RDT à 15 % (qx/ha)	Groupe homogène	PS (kg/hl)	Taux de Protéines (%)	Groupe homogène	Unité d'azote valorisée/ha
Témoin sol nu	Absence de fertilisation	17,4	C	47,5	10,9	AB	0
Féverole + Pois fourrager	NANAUX + ASSAS	100 gr/m ² + 50 gr/m ²	C	52,7	10,3	B	7
Trèfle Violet		12 kg/ha	B	51,5	11,6	A	21
Minette	VIRGO	14 kg/ha	A	53,8	10,9	AB	37
Trèfle blanc	LIFLEX	3-4 kg/ha	A	51,8	10,9	AB	38
Minette	VIRGO	7 kg/ha	A	54,1	10,8	AB	41
Moyenne		27,0		51,9	10,9		
Ecart type résiduel		1,96					
Coeff. Variation %		7,26					

Alain LECAT

3. Résultat de l'essai variétés d'orge d'hiver , sans surprise !

Huit variétés d'orge d'hiver récemment inscrites ont été semées à la Neuville Garnier, le 8 novembre dernier, dans des conditions très humides. Entre le 18 octobre et le jour du semis, il a plus 90 mm et près de 95 mm dans le mois qui a suivi le semis de l'essai. Dans un sol de limon sur argile à silex, l'hydromorphie a été le premier facteur limitant. Puis au printemps, le déficit de rayonnement et la forte pression maladie ont eu raison du devenir de l'orge d'hiver.

Variétés	Obtenteur	inscription	type	JNO	pieds/m2	épis/m2	Coeff. tallage	Hauteur cm	% F1 malade	% F2 malade	Rdt à 15 %	Groupes homogènes
ALIENOR	Lemaire D.	2024	6 rangs	T	206	224	1,09	80	60	90	28,8	A
KWS INNOVATRIS	KWS	2024	6 rangs	T	228	273	1,20	75	80	100	27,5	A
ETERNEL	Lemaire D.	2022	6 rangs	T	220	299	1,36	85	90	100	27,1	A
MAJUSCULE	Unisigma	2022	2 rangs	T	226	294	1,30	70	50	90	23,9	B
KWS DELIS	KWS	2023	6 rangs	T	225	268	1,19	80	100	100	23,4	B
LG ZORICA	Limagrain	2023	6 rangs	T	221	264	1,20	75	80	100	22,6	B
KWS JOYAU	KWS	2020	6 rangs	T	219	254	1,16	70	60	100	22,4	B
TERRAVISTA	Lemaire D.	2020	2 rangs	S	242	347	1,43	65	100	100	21,6	B
Moyenne					223	278	1,24	75	Notation le 22 mai		24,6	

Etr = 1.09 q – c.v = 4.4 % Proba. 0.000



A la récolte, le rendement moyen (25 q) est voisin de celui observé pour d'autres parcelles d'orge d'hiver biologiques dans l'Oise.

Les variétés 6 rangs récemment inscrites, ALIENOR - KWS INNOVATRIS et ETERNEL sont significativement supérieures aux autres variétés. La pression maladie a impacté le potentiel de la culture, et plus particulièrement celles notées visuellement les plus sensibles (KWS DELIS et TERRAVISTA)

Gilles SALITOT

Des orges d'hiver avec un développement limité !

4. Colza : Résultats d'essais et écho des moissons

En colza, d'après vos retours, les résultats vont de 15 à 30 quintaux pour les meilleures parcelles. Cela s'explique par une météo pluvieuse lors de la floraison mais aussi par les accidents de fin de cycle : alternaria ou grêle (entraînant de l'égrenage) sur certaines parcelles.

Dans le département de l'Aisne, un essai variété colza était implanté à Vesles et Caumont. A l'image de la plaine, la parcelle de l'essai fût grandement impactée par l'alternaria. La verse observée à la floraison, liée à l'élongation automnale a joué également négativement sur le potentiel de la culture.

Contexte : Limon profond, précédent pois de conserve, préparation superficielle, dents puis disque. Semis le 23/08 à 40 gr/m² reliquat au semis 169 Unités d'N sur 0-90cm.

La levée se déroule très rapidement. La croissance des colzas a été continue tout au long de l'automne et durant l'hiver. En sortie d'hiver, les colzas font environ 4kg/m² de biomasse, avec une élongation automnale importante.

Résultat récolte :

Variétés	Obtenteur	Rdt en qx/ha	Groupes homogènes
FELICIANO KWS	KWS Momont	25,3	A
HODY SSE	KWS Momont	17,7	B
ES MAMBO	LIDEA	16,0	B
DERRICK	KWS Momont	15,5	B
HOSTINE	KWS momont	15,4	B
BIRDY	KWS momont	11,6	C
LG AVIRON	LG	10,6	C
RANDY	SAATBAU	9,8	C
Moyenne essai		15.2	
<i>Moyenne variétés hybride</i>		<i>17.2</i>	
<i>Moyenne variétés lignée</i>		<i>13.2</i>	

Moyenne générale de l'essai 15.2 qx. Ecart type Résiduel 1.4 qx. Coefficient variation 9%.

Bien que moyennement précis, l'essai nous permet de discriminer entre elles, les variétés sur trois groupes différents. FELICIANO KWS se distingue par un rendement plus élevé.

Le choix des variétés de colza doit intégrer la résistance des variétés aux maladies (TPS phoma et PS ou TPS cylindrosporiose). Pour plus de sécurité, consulter [myVAR](#).

Pierre DURAND

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations Avec le soutien financier de phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)